

# Qu'est-ce que la correction physique?



Une correction physique est une punition qui combine contrôle, force et douleur physique visant à inciter les enfants à se comporter d'une manière acceptable. Il s'agit avant tout d'un contrôle externe qui peut s'exprimer par la force ou la coercition.

En voici quelques exemples :

- Donner des coups de poing, des coups de pieds, des fessées ou des gifles violentes, secouer l'enfant;
- Lancer des objets qui peuvent blesser l'enfant;
- Menacer l'enfant de blessures corporelles;
- Enfermer l'enfant en un petit espace clos ou verrouillé;
- Priver l'enfant de nécessités de base (eg: nourriture, eau, etc.)

Lorsqu'un parent inflige une correction physique à son enfant, le risque d'infliger une blessure à l'enfant est toujours présent allant même jusqu'à rendre l'enfant invalide ou causer sa mort. Il risque aussi de causer des problèmes émotionnels qui se manifestent plus tard dans la vie. Bien des gens corrigés ainsi dans l'enfance deviennent des parents violents qui maltraitent leurs enfants et les membres de leur famille.

## Quelle est la position de la Société de l'aide à l'enfance sur la correction physique?

La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa s'oppose à la correction physique sous toutes ses formes pour discipliner ou punir un enfant. La Société favorise les pratiques efficaces d'éducation des enfants.

Si vous avez besoin d'aide, appelez au  
613-747-7800